

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 30.05.2025

Visible par le public jusqu'au: 30.05.2028

Numéro de publication: BA-VS05-0000015901

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Modification partielle du PAD « Carrière secteurs Ilettes – Champ Bernard – Les Freneys » homologués le 13.09.2023, Massongex

Titre du projet de construction

Modification partielle du PAD « Carrière secteurs Ilettes – Champ Bernard – Les Freneys » homologués le 13.09.2023

Numéro pour consultation eConstruction

835496fd

Requérant(e)

Famsa - Fabrique d'Agglomérés Monthey SA

Auteur(e) de plans

Pascal Lambiel

Auteur(e) de plans - Entreprise

Silvaplus SA

Parcelle

Parcelle 1097, No Folio 18, Lieu-dit Les Combes, Les Frêneys, Sous le Sé de Pommay, Aux Hères, Champ Bernard, En la Beuna, La Comba

Parcelle

Parcelle 244, No Folio 18, Lieu-dit Les Combes, Les Frêneys, Sous le Sé de Pommay, Aux Hères, Champ Bernard, En la Beuna, La Comba

Parcelle

Parcelle 252, No Folio 18, Lieu-dit Les Combes, Les Frêneys, Sous le Sé de Pommay, Aux Hères, Champ Bernard, En la Beuna, La Comba

Parcelle

Parcelle 1713, No Folio 18, Lieu-dit Les Combes, Les Frêneys, Sous le Sé de Pommay, Aux Hères, Champ Bernard, En la Beuna, La Comba

Parcelle

Parcelle 1073, No Folio 18, Lieu-dit Les Combes, Les Frêneys, Sous le Sé de Pommay, Aux Hères, Champ Bernard, En la Beuna, La Comba

Parcelle

Parcelle 1107, No Folio 18, Lieu-dit Les Combes, Les Frêneys, Sous le Sé de Pommay, Aux Hères, Champ Bernard, En la Beuna, La Comba

Coordonnées

1'120'571 2'564'114

Propriétaire

Famsa - Fabrique d'Agglomérés Monthey SA

Propriétaire

Bourgeoisie de Massongex

Propriétaire

Prader Losinger

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'extraction et de dépôt de matériaux

Demandes spéciales**Procédure relative au plan d'aménagement détaillé (PAD)**

Le dossier de la modification du PAD « Carrière secteurs llettes – Champ Bernard – Les Freneys » homologués le 13.09.2023. Le dossier est composé d'un règlement, d'un rapport explicatif selon l'art. 47 OAT, des plans ainsi que d'un rapport d'impact sur l'environnement (RIE)

Demandes spéciales**Coordination des procédures**

La présente publication est coordonnée à la même date que la publication de la Commission cantonale des constructions (CCC) sur la commune de Monthey, relative au même projet de modification partielle du PAD « Carrière secteurs llettes – Champ Bernard – Les Freneys » homologués le 13.09.2023, le PAD étant situé sur les deux communes.

La présente publication est coordonnée à la même date que la publication de la Commission cantonale des constructions (CCC) sur la commune de Monthey et Massongex, relative au projet d'aménagement d'une décharge de type B-D à la place de la décharge de types A-B et modifications des installations du centre de tri des llettes, le projet étant situé sur les deux communes.

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 30.06.2025